

Avis aux étudiants 2ème année Licence **Stages Obligatoires d'été 2020-2021**

Des nouvelles dispositions (le 08/06/2021) viennent d'être prises par la commission sectorielle en sciences de gestion, dont certaines concernent les stages des L2 gestion. En voici le résumé :

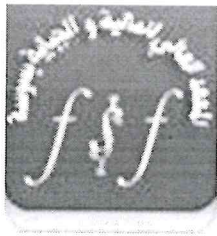
- Le **stage** doit être entrepris par tous les étudiants **qui ont réussi le passage** de la 2ème à la 3ème année. Il s'agit un stage de découverte, d'initiation à la vie professionnelle et d'immersion dans la vie active et non d'un stage spécialisé étant donné que les étudiants n'ont pas encore entamé leur spécialisation. De ce fait, le stage n'est pas relié à une spécialité précise, sauf pour la licence en comptabilité où, dans ce cas, le stage se déroule bien évidemment dans une structure dédiée à la comptabilité (cabinet d'expertise comptable ou assimilé ou encore département comptabilité d'une organisation publique ou privée).
- Les étudiants sont censés faire un stage de deux mois (ou un mois). Ils peuvent aussi faire un stage d'un mois dans deux entreprises différentes.

L'encadrement se fait après le stage, chaque étudiant doit donc se doter de **son cahier de stage** où il notera son activité quotidienne. Ce document lui servira de base pour rédiger son rapport de Projet de fin d'études.

Les étudiants n'ayant pas trouvé de stage, ils ont la possibilité de faire un **projet tutoré** (étude de marché, enquête, diagnostic stratégique, etc.) qui doit obligatoirement inclure une partie théorique et une partie empirique d'une problématique ou alors d'un **business plan**.

Le Projet de Fin d'Etudes : PFE

Stage	Contenu du PFE	Evaluation
Stage réalisé	Rapport de stage et traitement théorique et empirique d'une problématique en lien avec la spécialité	1 seul document rendu (rapport) 1 seule soutenance au niveau du semestre 6
Stage non réalisé	Projet tutoré avec traitement théorique et empirique d'une problématique en lien avec la spécialité OU Plan d'affaires pour la création d'une entreprise	1 seul document rendu (rapport) + 1 seule soutenance au niveau du semestre 6



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse

Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse

Selon la nouvelle proposition :

- L'étudiant est **encadré par un enseignant universitaire**, qui peut être désigné dès le S5.
- A la fin de la 3ème année, l'étudiant présentera et discutera son projet de fin d'études et sera noté au cours **d'une soutenance publique** organisée en présence d'au moins deux enseignants universitaires (l'encadrant et un autre enseignant universitaire).

Il est à rappeler que la Procédure de stage est la suivante :

- Lorsque **la demande de stage est acceptée** par l'organisme d'accueil, l'étudiant doit remplir en ligne un formulaire et importer le scan de la demande de stage.
- L'étudiant va recevoir par email un fichier : **Dossier administratif du stagiaire** qui comporte tous les documents utiles au stagiaire (Convention de stage, lettre d'affectation, cahier de stage...).

La directrice des stages
Besma CHOUCANE

